

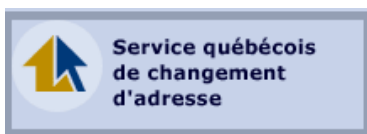
# Comment changer d'adresse



Lors d'un déménagement, vous devez aviser les gouvernements de votre changement d'adresse. Au Québec, un outil vous donne la possibilité d'effectuer en une seule étape votre changement d'adresse auprès des six ministères et organismes avec lesquels les citoyens font le plus souvent affaire. Pour compléter l'exercice, il suffit enfin de consulter le Guide des démarches gouvernementales de changement d'adresse.

## Par SERVICES QUÉBEC - ESTRIE

Voici de retour le moment de l'année où des milliers de Québécois ont à effectuer leur changement d'adresse. Pour aider les citoyens dans cette tâche qui peut parfois en rebuter plus d'un, Services Québec a mis en place un outil permettant d'aviser en une seule étape six ministères et organismes. Il s'agit du Service québécois de changement d'adresse (SQCA).



Le Service québécois de changement d'adresse permet donc de signaler, en quelques minutes et en une seule démarche, un changement d'adresse auprès

- du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
- de la Régie des rentes du Québec,
- de la Société de l'assurance automobile du Québec,
- de Revenu Québec,
- du Directeur général des élections,
- de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

## Comment faire?

C'est simple, puisque trois options s'offrent au citoyen. Avant de se lancer, il importe cependant à l'utilisateur de s'assurer d'avoir en main certains documents indispensables à la validation de son identité lors du changement d'adresse.

Il est donc conseillé aux personnes désireuses d'utiliser le Service québécois de changement d'adresse de visiter au préalable l'espace Citoyens du Portail gouvernemental de services pour connaître la liste des documents à avoir en sa possession. L'adresse est la suivante : [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca) L'utilisateur peut également communiquer avec Services Québec par téléphone en composant, sans frais, le 1 877 644-4545 pour obtenir cette même liste.

## Première option

Lorsque tous ses documents sont en sa possession, le citoyen visite l'espace Citoyens du Portail gouvernemental de services au [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca) et remplit le formulaire en ligne.

## Deuxième option

Le citoyen a également la possibilité d'effectuer son changement d'adresse par téléphone, en communiquant sans frais avec un préposé de Services Québec au 1 877 644-4545.

## Troisième option

Le citoyen peut également se rendre au poste informatique mis à sa disposition dans l'un des bureaux de Services Québec en Estrie et effectuer sur place son changement d'adresse. En cas de besoin, un préposé aux renseignements peut accompagner le citoyen dans sa démarche.



Une fois cette étape achevée, le citoyen est invité à consulter le Guide des démarches gouvernementales du changement d'adresse pour s'assurer d'aviser tous les ministères et organismes avec lesquels il fait affaire. Ce guide offrant une liste additionnelle d'institutions ou d'administrations à aviser est disponible au [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca).

## Où trouver Services Québec en Estrie?

### SERVICES QUÉBEC ESTRIE

#### Sherbrooke – Point de services

3425, rue King Ouest, bureau 120  
Sherbrooke (Québec) J1L 1P8

#### Points de services

Cookshire-Eaton  
98, rue du Parc

Stanstead  
674, rue Dufferin

#### Points d'accès

East Angus  
120, rue Angus Nord

Magog  
1700, rue Sherbrooke,  
bureau 235A

Asbestos  
597, boul. Simoneau

Au téléphone : 1 877 644-4545

Dans Internet : [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca)

**Bon changement d'adresse!**